



Union Nationale
des Associations Familiales



COMMUNIQUE DE PRESSE

N° 8 – 30 mai 2016

Cantine scolaire & Internat : Alerte sur le budget des familles nombreuses

L'UNAF constate avec inquiétude la suppression, à compter de la rentrée 2016, des « remises de principe » qui permettaient aux familles ayant au moins trois enfants au collège ou au lycée, de bénéficier d'une réduction des dépenses scolaires d'internat et de demi-pension (cantine).

Cette réduction est indispensable aux familles qui supportent de nombreuses dépenses liées à la scolarité de leurs enfants et à leur transport, et dont les coûts s'additionnent pour chaque enfant.

Par un récent décret, cette aide accordée par l'Education Nationale, est supprimée au motif que les lycées sont gérés par les régions et les collèges par les départements.

L'UNAF dénonce cette situation et attire l'attention des régions et des départements sur les charges supportées par les familles ayant plusieurs enfants scolarisés dans le secondaire. Elle leur demande de prendre en considération la situation des familles nombreuses désormais tributaires de leur intervention.

Les familles nombreuses déjà très fortement impactées par les mesures d'économie successives ne sauraient à nouveau faire les frais de cette réforme. Leurs enfants doivent pouvoir continuer à accéder à la cantine scolaire et à l'internat sans que le niveau de vie de leurs parents ne subisse un nouveau coup.

L'Union Nationale des Associations Familiales est l'institution nationale chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des 18 millions de familles vivant sur le territoire français, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.
www.unaf.fr. Contact presse : Laure MONDET 01 49 95 36 05